Direction des ***A***ffaires ***c***ulturelles

Archives ***m***unicipales et ***D***ocumentation

Elections municipales
8 et 15 mars 1959

Conseil municipal
Installation

22 mars 1959

Sommaire

Elections municipales du 8 et 15 mars 1959

Conseil municipal, séance du 22 mars 1959 : élection du maire et des adjoints p. 3-10

Conseil municipal, séance du 5 avril 1959 : élections de 32 délégués supplémentaires et de 29 suppléants p. 11-14

Conseil municipal, séance du 5 avril 1959: désignation des délégués au sein des commissions p.15-23

Conseil municipal, séance du 22 mars 1959 : élection du maire et des adjoints (registre des délibérations 1D60 p. 661-668)

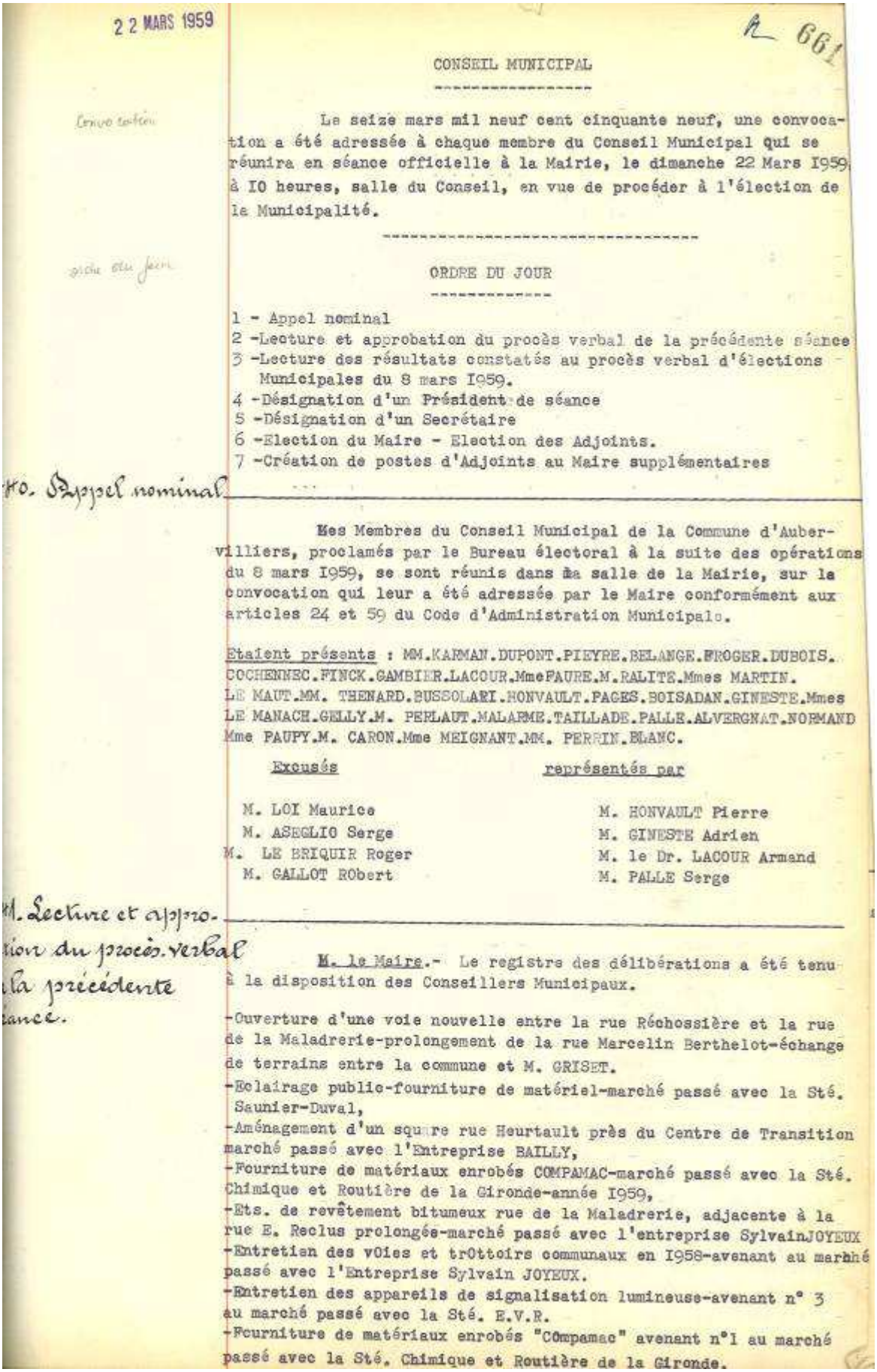

22 MARS 1959

R 661

CONSEIL MUNICIPAL

Le seize mars mil neuf cent cinquante neuf, une convocation a été adressée à chaque membre du Conseil Municipal qui se réunira en séance officielle à la Mairie, le dimanche 22 Mars 1959, à 10 heures, salle du Conseil, en vue de procéder à l'élection de la Municipalité.

ORDRE DU JOUR

1 - Appel nominal
2 -Lecture et approbation du procès verbal de la précédente séance
3 -Lecture des résultats constatés au procès verbal d'élections Municipales du 8 mars 1959.
4 -Désignation d'un Président de séance
5 -Désignation d'un Secrétaire
6 -Election du Maire - Election des Adjoints.
7 -Création de postes d'Adjoints au Maire supplémentaires

1°. Appel nominal

Mes Membres du Conseil Municipal de la Commune d'Aubervilliers, proclamés par le Bureau électoral à la suite des opérations du 8 mars 1959, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles 24 et 59 du Code d'Administration Municipale.

Etaient présents : MM.KARMAN.DUPONT.PIEYRE.BELANGE.FROGER.DUBOIS. COCHENNEC.FINCK.GAMBIER.LACOUR.MmePAURE.M.RALITE.Mmes MARTIN. LE MAUT.MM. THENARD.BUSSOLARI.HONVAULT.PAGES.BOISADAN.GINESTE.Mmes LE MANACH.GELLY.M. PERLAUT.MALARME.TAILLADE.PALLE.ALVERGNAT.NORMAND Mme PAUPY.M. CARON.Mme MEIGNANT.MM. PERRIN.BLANC.

Excusés	représentés par
M. LOI Maurice	M. HONVAULT Pierre
M. ASEGLIO Serge	M. GINESTE Adrien
M. LE BRIQUIR Roger	M. le Dr. LACOUR Armand
M. GALLOT RObert	M. PALLE Serge

2°. Lecture et approbation du procès verbal de la précédente séance.

M. le Maire.- Le registre des délibérations a été tenu à la disposition des Conseillers Municipaux.

-Ouverture d'une voie nouvelle entre la rue Réchossière et la rue de la Maladrerie-prolongement de la rue Marcelin Berthelot-échange de terrains entre la commune et M. GRISET.
-Eclairage public-fourniture de matériel-marché passé avec la Sté. Saunier-Duval,
-Aménagement d'un square rue Heurtault près du Centre de Transition marché passé avec l'Entreprise BAILLY,
-Fourniture de matériaux enrobés COMPAMAC-marché passé avec la Sté. Chimique et Routière de la Gironde-année 1959,
-Ets. de revêtement bitumeux rue de la Maladrerie, adjacente à la rue E. Reclus prolongée-marché passé avec l'entreprise SylvainJOYEUX
-Entretien des vOies et trOttoirs communaux en 1958-avenant au marché passé avec l'Entreprise Sylvain JOYEUX.
-Entretien des appareils de signalisation lumineuse-avenant n° 3 au marché passé avec la Sté. E.V.R.
-Fourniture de matériaux enrobés "COmpamac" avenant n°1 au marché passé avec la Sté. Chimique et Routière de la Gironde.

22 MARS 1959

663

-Travaux d'entretien des installations électriques dans les bâtiments communaux en I958-marché passé avec la Sté. Entra,
-Travaux de grosses réparations au groupe scolaire Paul Bert, approbation du décompte définitif des travaux,
-Bail passé entre la Commune et l'O.P.H.L.M. pour location de locaux sis I56, rue D. Casanova,
-Fournitures scolaires et de bureau en I958-avenant au marché passé avec l'Imprimerie Administrative Centrale,
-Abonnements pour la bibliothèque municipale pour l'année I958
-Assurance des véhicules municipaux avenant n° 27 à la police d'assurances n° 3 I44 9I7
-Garage Municipal-fourniture d'essence et de gas oil pour l'exercice I959-marché passé avec Esso Standard,
-Fourniture de cahiers scolaires et de papier duplicateur marché passé avec SO CO PAP
-Fourniture de livres classiques de matériel éducatif et de matériel éducatif et de matériel d'enseignement divers pour l'année I959-marché passé avec S U D E L;
-Fournitures scolaires et de bureau pour I959-marché avecIAC,
-Fourniture d'imprimés,enveloppes,registres,affiches,etc...pour l'année I958-Marché passé avec l'Imprimerie DARIERE,
-Fourniture de films pour le Dispensaire Municipal-marché passé avec le Cie Générale de Radiologie,
-Bains-douches municipaux-relèvement des tarifs,
-Etat des frais et honoraires dus à Me SAINTVILLE notaire,
-Projet d'alignement de la rue D. Casanova-résultat de l'enquête parcellaire-avis du Conseil-
-Chauffage des bâtiments communaux-fourniture de fuel oil pour l'exercice I959-Marché passé avec Esso Standard
-Constitution de la Commission de révision de la liste des électeurs au Conseil de Prud'hommes-désignation des Délégués du Conseil
-Constitution de la Commission de révision de la liste des électeurs de la Chambre des Métiers-Désignation des Délégués-
-Désignation d'un Délégué du Conseil Municipal à la Commission de Recensement en vue de l'Etablissement de la liste électorale à la Chambre Départementale d'Agriculture de la Seine
-Abonnements à divers journaux et publications pour I959
-Rémunération des heures supplémentaires effectuées par les Membres de l'enseignement primaire dans certains cours municipaux.
-Rétribution du personnel chargé du service de l'interclasse et des garderies scolaires à compter du 1-11-I958-
-Personnel communal-création d'un emploi d'agent principal
-Rémunération des médecins et des chirurgiens dentistes des Dispensaires Municipaux-
-Relèvement du taux des indemnités de déplacement allouées aux médecins des services médico-sociaux-
-Augmentation du salaire de Mme ROUX Professeur de gymnastique corrective du Dispensaire Municipal;
-Rémunération des moniteurs du Centre d'éducation physique scolaire
-Dispensaire Municipal-création d'un poste d'ophtalmologie et d'un poste d'oto-rhino-laryngologie-
-Personnel communal-création de 2 emplois de jardiniers
-Accidents du travail du personnel communal-avenant d'augmentation à la Police d'assurances n° I 956 02I
-Subvention aux sociétés locales pour I958 -
-Accident automobile (autorisation d'encaisser)
-Groupe scolaire Gabriel Péri-création de la 5ème classe garçons et de la 5ème classe filles- pour le 1er octobre I959-

22 MARS 1959

R 663

-Personnel communal -remboursement de notes de cours aux employés fréquentant l'E.N.A.M.
-Campagne de dératisation
-Ouverture de crédits
-Accidents de travail du personnel titulaire-autorisation d'encaisser
-Classes de neige d'Aubervilliers
-Immeuble Communal "Grandes Murailles" indemnité allouée à Mme Mal MALLARME faisant fonction de concierge
-Divers changements locatifs dans les bâtiments communaux
-Projet de reconstruction des abattoirs de la Villette -Avis du Conseil,
-Centre de transition 93, rue Heurtault-ouverture d'un crédit complémentaire de 2 543 883 Frs
-Classes de neige-Contrat passé avec M. DEMOZ, Hôtelier à Ancelles
-Fourniture d'uniformes en 1959 - Marché passé avec la Sté. " Au Maréchal Ney"
-Fourniture de vêtements destinés au personnel communal pour 1959 Marché Sté. LABOR,
-Transports par ambulance 1956:57 - Admission en non-valeur
-Amenagement des espaces verts 7ème groupe scolaire Joliot-Curie et voies publiques adjacentes-Ouverture de crédit : 11 466 100;
-Installation tricolore carrefour av; J. Jaurès - rue D. Casanova avenant au marché passé avec E.V.R.
-Vacations funéraires allouées aux commissaires de police
-Transformation d'un emploi de concierge titulaire en emploi de concierge temporaire
-Groupe scolaire Joliot Curie-Equipement de la cuisine-Marché sté. Branco et Cie-ouverture de crédit 3 130 000 Frs
-Réserve de terrains pour l'agrandissement de l'Hospice de Vieillards-
-Ouverture de crédit
-Création d'un emploi de s/bibliothécaire
-Désignation de deux Conseillers Municipaux pous assister au Congrès des offices municipaux de sports à Cannes les 7 et 8 février 1959
-Acquisition terrain Rembert - vote de l'emprunt
-Création d'un emploi de sténo-dactylographe

#2- Lecture des résultats constatés au procès-verbal d'élections municipales du 8 mars 1959.

M. KARMAN - Je vais vous donner lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections municipales du 8 Mars 1959.

Je déclare installés les nouveaux membres du Conseil Municipal.

LISTE DE DEFENSE REPUBLICAINE PRESENTEE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANCAIS -

NOMS des CANDIDATS	NOMBRE de VOIX
M. KARMAN André	I4 587 Elu
M. DUPONT Jules	I4 58I Elu
M. PIEYRE Jacques	I4 575 Elu
M. BELANGE René	I4 572 Elu
M. FROGER Gaston	I4 570 Elu
M. DUBOIS Georges	I4 570 Elu
M. COCHENNEC François	I4 570 Elu
M. FINCK Edouard	I4 569 Elu
M. GAMBIER Fernand	I4 569 Elu
M. LACOUR Armand	I4 569 Elu
Mme FAURE Alice	I4 569 Elu

22 MARS 1959

LOI Maurice	I4 569 Elu
M. RALITE Jack	I4 569 Elu
Mme MARTIN Simone	I4 569 Elu
Mme LE MAUT Marguerite	I4 568 Elu
M. THENARD René	I4 568 Elu
M. BUSSOLARI Gilbert	I4 568 Elu
M. HONVAULT Pierre	I4 568 Elu
M. PAGES Paul	I4 567 Elu
M. BOISADAN Ernest	I4 567 Elu
M. GINESTE Adrien	I4 566 Elu
Mme LE MANACH MArie	I4 566 Elu
Mme GELLY Jacqueline	I4 566 Elu
M. PERLAUT Hector	I4 565 Elu
M. MALARME Bernard	I4 565 Elu
M. TAILLADE Robert	I4 565 Elu
M. PALLE Serge	I4 565 Elu
M. ASEGLIO Serge	I4 565 Elu
M. ALVERGNAT Jules	I4 564 Elu
M. NORMAND Emile	I4 564 Elu
M. LE BRIQUIR Roger	I4 564 Elu
Mme PAUFY Marcelle	I4 564 Elu
M. CARON Jean	I4 564 Elu
Mme MEIGNANT Thérèse	I4 561 Elu
M. PERRIN Armand	I4 561 Elu
M. GALLOT Robert	I4 561 Elu
M. BLANC JAmes	I4 554 Elu

Je déclare donc installé le nouveau Conseil.

7#3. Désignation du Président de séance.

M. KARMAN - En application du décret n° 59-363 du 3 Mars 1959 modifiant les articles 25 et 53 du code de l'administration communale, la séance du Conseil Municipal, avant l'élection de la Municipalité, doit être présidée par le Conseiller Municipal le plus âgé.

M. ALVERGNAT le plus âgé des Membres présents, est prié de prendre place à la tribune afin d'assurer la présidence de l'Assemblée.

7#4. Désignation d'un secrétaire.

M. LE PRESIDENT - Conformément aux dispositions de l'article du Code de l'Administration Communale, je demande au Conseil de vouloir bien désigner un Secrétaire.

M. le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire.

Monsieur PALLE SErgE ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir les fonctions qu'il accepte.

---

22 MARS 1959

k 665

345. Election du maire et des adjoints.

M. le Président.- Le Conseil Municipal étant installé, nous allons procéder à l'élection du Maire.

Cette élection a lieu au scrutin secret.

Je vous rappelle qu'en vertu de la jurisprudence du Conse d'Etat, le vote par procuration prévu par l'article 27 du Code d'administration communale, pourra être valablement utilisé pour l'élection du Maire et des adjoints.

La majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours, mais si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Si le vote se partage également au 3ème tour, la nomination est acquise au plus âgé.

Je vous demande donc de procéder maintenant à l'élection du Maire, qui sera suivie par l'élection des 5 adjoints règlementaires.

1er TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture des articles 58,59, 62, du Code Municipal a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	37
A déduire : bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	-
Reste :pour le nombre des suffrages exprimés ...	37

Majorité absolue : Dix neuf

Ont obtenu. M. KARMAN trente sept voix 37

Monsieur KARMAN André ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la Présidence de M. KARMAN André élu Maire, à l'élection du Ier adjoint.

1er TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	37
A déduire : bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	-
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	37

Majorité absolue DIX NEUF

Ont obtenu . Mme LE MAUT Marguerite Trente Sept voix (37)

Mme LE MAUT Marguerite ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

---

22 MARS 1959

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du 2ème adjoint.

1er TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 37
A déduire : bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ..... -
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés..... 37
Majorité absolue DIX NEUF
Ont obtenu Monsieur BLANC James Trente sept voix (37)
Monsieur BLANC James ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il sera procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du 3ème adjoint.

1er TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 37
A déduire : bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître..... -
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés..... 37
Majorité absolue DIX NEUF
Ont obtenu M. DUPONT Jules Trente sept voix (37)
Monsieur DUPONT Jules ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du 4ème adjoint.

1er TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 37
A déduire: bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ..... -
37
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés..... 37
Majorité absolue DIX NEUF
Ont obtenu : M. RALITE Jack Trente Sept voix (37)
Monsieur RALITE Jack ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

---

22 MARS 1959

A 667

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du 5ème adjoint.

1er TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné des résultats suivants :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 37
A déduire : bulletins blancs, ou ne comportant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.;;..... -
Reste pour le nombre des suffrages exprimés 37
Majorité absolue DIX NEUF
Ont obtenu Mme GELLY Jacqueline Trente Sept voix (37)

Mme GELLY Jacqueline ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

Le Président a déclaré Mme LE MAUT Marguerite-MM. BLANC James-DUPONT Jules-RALITE Jack-Mme GELLY Jacqueline, installés en qualité d'adjoints.

---

376. Création de postes d'adjoints au maire supplémentaires.

VU :
PARIS le 26 mars 1959
Pour la Préfet de la Seine et par
Délégation,
Le Directeur des Affaires Départementales
et Communales
Signé Cabouat

M. le Maire.- Conformément à l'article 56 du Code d'Administration Municipale, les Conseillers Municipaux ont la faculté de décider, par une délibération prise sur la proposition du Maire la création pour la durée de leur mandat, d'un ou de plusieurs postes supplémentaires d'adjoints.

Il ne suffit pas que le Conseil Municipal marque son intention d'augmenter le nombre des adjoints en élisant des adjoints supplémentaires, il faut que, préalablement et par une délibération distincte, il créé les postes supplémentaires d'adjoints. L'omission de cette formalité entraînerait l'annulation de l'élection des adjoints.

Toutefois, la loi apporte une limitation au nombre de ces nouveaux postes. Par une circulation en date du 6 Mars 1959, M. le Préfet de la Seine nous fait connaître que le nombre des adjoints supplémentaires doit être déterminé compte tenu du chiffre de la population.

Dans ces conditions, le nombre des adjoints supplémentaires pour la Ville d'Aubervilliers est de 3.

Je vous demande de vouloir bien en délibérer, tout en précisant que cette délibération, non soumise à approbation , n'est cependant exécutoire que 15 jours après le dépôt qui doit être fait à la Préfecture.

Dans ces conditions, l'élection des adjoints supplémentaires ne pourra intervenir que dans une séance ultérieure.

LE CONSEIL,

Ouï l'exposé de M. le Maire,
Vu l'article 56 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale C.P.n° 81 en date du 6 Mars 1959,

A l'unanimité,
DELIBERE :

Sont créés 3 postes supplémentaires d'adjoints valables pour la durée du mandat de Conseiller Municipal.

663

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le Huit Mars Mil neuf cent cinquante neuf à douze heures.

Et ont signé les membres présents :

Le Maire d'Aubervilliers, soussigné certifie que le compte rendu qui précède a été affiché conformément à la loi.

VILLE d'AUBERVILLIERS (Seine)

= CONSEIL MUNICIPAL =

CONVOCATION

Le vingt six mars mil neuf cent cinquante neuf, une convocation a été adressée à chaque Membre du Conseil Municipal qui se réunira en séance officielle à la Mairie, le dimanche cinq avril mil neuf cent cinquante neuf, à IO heures, salle du Conseil.

- ORDRE DU JOUR -

I / appel nominal,
2 / désignation d'un Secrétaire,
3 / Election de 32 délégués supplémentaires et 29 délégués suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

---

747 - Election de 32 Délégués supplémentaires et 29 Délégués suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

PROCES-VERBAL de l'ELECTION
de 32 Délégués supplémentaires et de 29 Suppléants

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le cinq avril, à dix heures, le Conseil Municipal de la Ville d'Aubervilliers, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. KARMAN Maire.

Etaient présents Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

KARMAN André - LE MAUT Marguerite - BLANC James - DUPONT Jules - RALITE Jack - GELLY Jacqueline- PIEYRE Jacques - BELANGE René -

Conseil municipal, séance du 5 avril 1959: élections de 32 délégués supplémentaires et de 29 suppléants (registre des délibérations 1D60 p. 668-672)

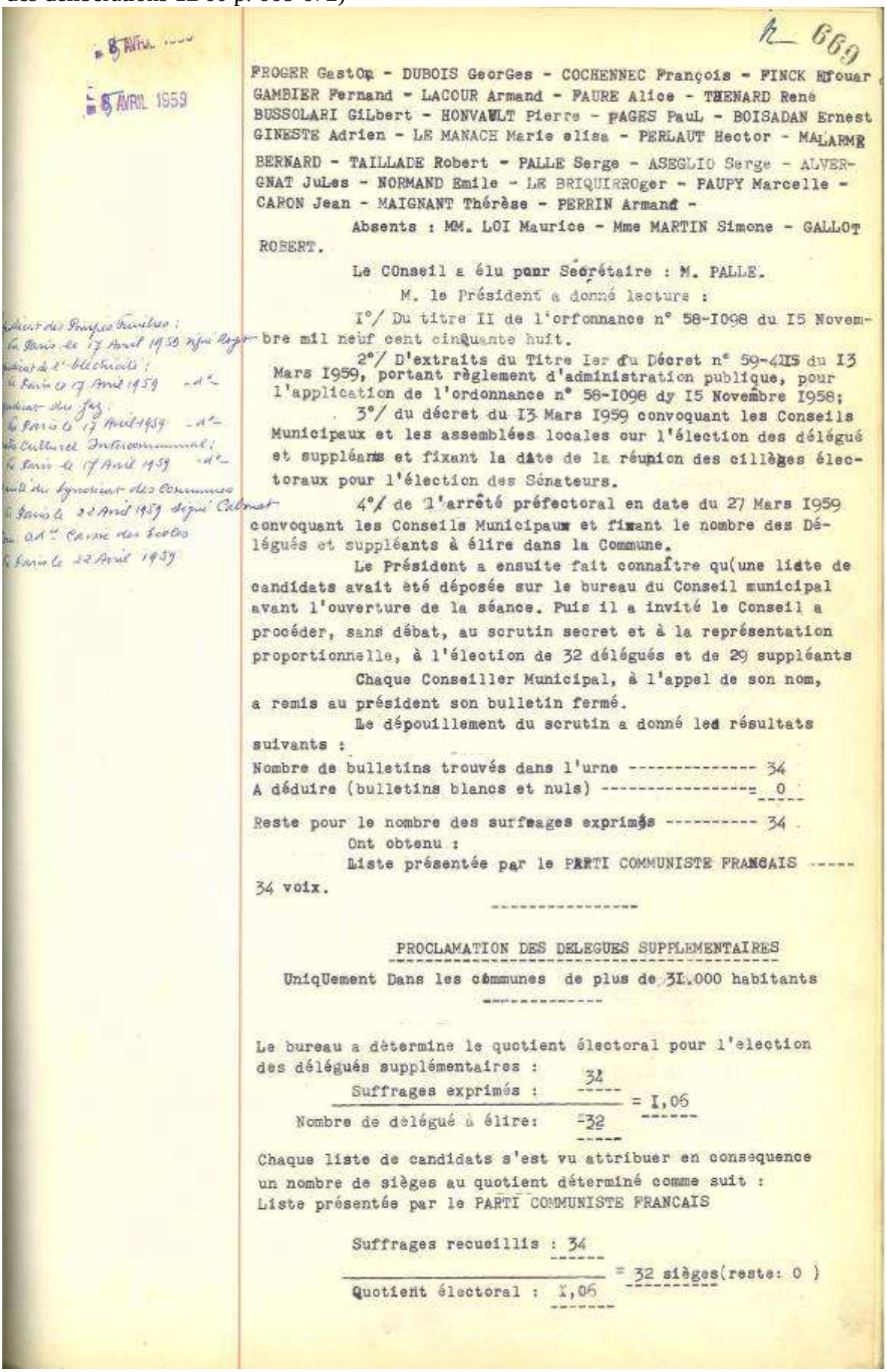

h 669

8 AVRIL 1959

PROGER Gaston - DUBOIS Georges - COCHENNEC François - FINCK Edouard - GAMBIER Fernand - LACOUR Armand - FAURE Alice - THENARD René - BUSSOLARI Gilbert - HONVAULT Pierre - PAGES Paul - BOISADAN Ernest - GINESTE Adrien - LE MANACH Marie elisa - PERLAUT Hector - MALARME - BERNARD - TAILLADE Robert - PALLE Serge - ASEGLIO Serge - ALVERGNAT Jules - NORMAND Emile - LE BRIQUIRROger - PAUPY Marcelle - CARON Jean - MAIGNANT Thérèse - PERRIN Armand -

Absents : MM. LOI Maurice - Mme MARTIN Simone - GALLOT ROBERT.

Le COnseil a élu pour Secrétaire : M. PALLE.

M. le Président a donné lecture :

I°/ Du titre II de l'ordonnance n° 58-1098 du 15 Novembre mil neuf cent cinquante huit.

2°/ D'extraits du Titre Ier du Décret n° 59-415 du 13 Mars 1959, portant règlement d'administration publique, pour l'application de l'ordonnance n° 58-1098 dy 15 Novembre 1958;

3°/ du décret du 13 Mars 1959 convoquant les Conseils Municipaux et les assemblées locales our l'élection des délégué et suppléants et fixant la date de la réunion des cillèges électoraux pour l'élection des Sénateurs.

4°/ de l'arrêté préfectoral en date du 27 Mars 1959 convoquant les Conseils Municipaux et fixant le nombre des Délégués et suppléants à élire dans la Commune.

Le Président a ensuite fait connaître qu(une liste de candidats avait été déposée sur le bureau du Conseil municipal avant l'ouverture de la séance. Puis il a invité le Conseil a procéder, sans débat, au scrutin secret et à la représentation proportionnelle, à l'élection de 32 délégués et de 29 suppléants

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis au président son bulletin fermé.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ---------- 34
A déduire (bulletins blancs et nuls) ----------= 0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés ---------- 34

Ont obtenu :

Liste présentée par le PARTI COMMUNISTE FRANCAIS ----- 34 voix.

PROCLAMATION DES DELEGUES SUPPLEMENTAIRES

UniqUement Dans les communes de plus de 3I.000 habitants

Le bureau a détermine le quotient électoral pour l'election des délégués supplémentaires :

$$\frac{\text{Suffrages exprimés : } 34}{\text{Nombre de délégué à élire: } 32} = 1{,}06$$

Chaque liste de candidats s'est vu attribuer en consequence un nombre de sièges au quotient déterminé comme suit :
Liste présentée par le PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

$$\frac{\text{Suffrages recueillis : } 34}{\text{Quotient électoral : } 1{,}06} = 32 \text{ sièges (reste: 0)}$$

En conséquence, les candidats suivants ont été proclamés élus délégués du Conseil Municipal :

5 AVRIL 1959

Liste présentée par le PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Mme DUBOIS Adolphine née MATTIOLI qui a déclaré ---le mandat.
M.FRANCOIS Charles qui a déclaré accepter le mandat.
M. HUZARD Adrien qui a déclaré accepter le mandat.
M.CATHALIFAUD Henri qui a déclaré accepter le mandat.
Mme RECULE Yvonne née ANTOINE qui a déclaré accepter le mandat
M.METIVIER Elie qui a déclaré -------- le mandat.
MmeLENAGARD Jeanne née RUELLEN qui a déclaré accepter le mandat
M.CAILLEAU Moïse qui a déclaré accepter le mandat.
M.VICTOR André qui a déclaré accepter le mandat.
M.RICHY Jacques qui a déclaré accepter le mandat.
M.BUSTON Georges qui a déclaré -------- le mandat.
M.BELANGE Jean qui a déclaré ---------- le mandat.
M.BRUN Jacques qui a déclaré ---------- le mandat.
M.PINEAU René qui a déclaré accepter le mandat.
M.CIEZA Aurélien qui a déclaré accepter le mandat.
M.BRUNO Roger qui a déclaré accepter le mandat.
M.CATIGNON Claude qui a déclaré ------- le mandat.
M.DESSAIN Jacques qui a déclaré accepter le mandat.
M.HUET Georges qui a déclaré accepter le mandat.
M.BARBE Marcel qui a déclaré ---------- le mandat.
M.LEVRAY René qui a déclaré ---------- le mandat.
M.JEAN Eugène qui a déclaré accepter le mandat.
M.DUBORD Auguste qui a déclaré accepter le mandat.
MBERTHIER Guy qui a déclaré accepter le mandat.
M.CATHALIFAUD Jacques qui a déclaré accepter le mandat.
M.MERINO Léon qui a déclaré accepter le mandat.
M.DUPONT Adrien qui a déclaré accepter le mandat.
M.MONSELLIER Lucien qui a déclaré ----- le mandat.
M.FERRON Roland qui a déclaré accepter le mandat.
Mme.THEVENET Nelly née FOURNY qui a délaré accepter le mandat
M.FROGER René qui a déclaré ---------- le mandat.
Mme.JUGIER Louise née REVAULT qui a déclaré accepter le mandat

---

PROCLAMATION DES SUPPLEANTS

Le bureau a déterminé le quotient électoral pour l'élection des suppléants :

Suffrages exprimés : 34 = I,I7

Nombre de suppléants à élire : 29

Chaque liste de candidats s'est vu attribuer en conséquence un nombre de sièges au quotient déterminé comme suit :

Liste présentée par le PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Suffrages recueillis : 34 = 29 sièges (reste :0)

Quotient électoral : I,I7

En conséquence, les candidats suivants ont été proclamés élus suppléants :

Liste présentée par le PARTI COMMUNISTE FRANCAIS :

R 671

AVRIL 1959

M.CATHALIFAUD Georges qui a déclaré accepter le mandat.
M.CAZAU Robert qui a déclaré accepter le mandat.
M.FERRIE Robert qui a déclaré ------- le mandat.
M.MAQUIN André qui a déclaré accepter le mandat.
Mme.GIRONDE Simone qui a déclaré accepter le mandat.
M.LECOMTE Guy qui a déclaré -------- le mandat.
M.GOSIALS Henri qui a déclaré accepter le mandat.
M.BLANC André qui a déclaré ---------- le mandat.
M.ASSALIT Daniel qui a déclaré ------- le mandat.
M.LECOEUR Jean Marie qui a déclaré accepter le mandat.
M.VIROLLET Abel qui a déclaré -------- le mandat.
Mme.DUPEPET Suzanne néeWEBER qui a déclaré accepter le mandat.
M.THENARD Camille qui a déclaré ------ le mandat.
M.LENOIR Guy qui a déclaré ---------- le mandat.
M.MONIRA Marc qui a déclaré ---------- le mandat.
M.BEAUJAN Roger qui a déclaré accepter le mandat.
M.COCHENNEC René qui a déclaré ------- le mandat.
M.CLAVEL Daniel qui a déclaré accepter le mandat.
M.THOMAS Pierre qui a déclaré accepter le mandat.
M.GUYOMARD Louis qui a déclaré accepter le mandat.
M.LEFEVRE Jules qui a déclaré accepter le mandat.
Mme.BARBE Solange née TREGUIER qui a déclaré ---- le mandat.
M.PITTE Emile qui a déclaré accepter le mandat.
M.LETRANCHANT André qui a déclaré accepter le mandat.
M.TREMBLIER Albert qui a déclaré accepter le mandat.
M.CORUBLE Eugène qui a déclaré accepter le mandat.
M.SONNTAG Ferdinand qui a déclaré accepter le mandat.
Mlle.BOULEY Huguette qui a déclaré accepter le mandat.
Mme.BRUNO Madeleine née SAVY qui a déclaré accepter le mandat.

DECLARATION DE RATTACHEMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ELECTEURS DE DROIT.

Chaque membre du Conseil Municipal a, par ailleurs, fait connaître la liste sur laquelle devrait être choisi son suppléant, au cas où il serait empêché de participer au scrutin pour l'élection des sénateurs.

De ces déclarations il résulte que :

Le suppléant éventuel de Mr FLEURY André remplaçant M. KAYMAN André - Maire Conseiller Général, sera désigné sur la liste présentée par le Parti Communiste Français.

Celui de Mme.LE MAUT Marguerite sur la liste----------d°
Celui de M.BLANC James sur la liste---------- d°
Celui de M.DUPONT Jules sur le liste ---------- d°
Celui de M.RALITE Jack sur la liste ---------- d°
Celui de Mme.GELLY Jacqueline sur la liste ---------- d°
Celui de M.PIEYRE Jacques sur le liste ---------- d°
Celui de M.BELANGER René sur la liste ---------- d°
Celui de M.ROGER Gaston sur la liste présentée par le Parti Communiste Français.
Celui de M.DUBOIS Georges sur la liste ---------- d°
Celui de M.COCHENNEC François sur la liste ---------- d°
Celui de M.FINCK Edouard sur la liste ---------- d°
Celui de M.GAMBIER Fernand sur la liste ---------- d°
Celui de M.LACOUR Armand sur la liste ---------- d°
Celui de Mme.FAURE Alice sur la liste ---------- d°
Celui de M.LOI Maurice sur la liste ---------- d°
Celui de Mme.MARTIN Simone sur la liste _---------- d°

5 AVRIL 1959

Celui de Mr.THENARD René sur la liste ---------- d°
Celui de M.BUSSOLARI Gilbert sur la liste ---------- d°
Celui de M.HONVAULT Pierre sur la liste ---------- d°
Celui de M.PAGES Paul sur la liste ---------- d°
Celui de M.BOISADAN Ernest sur la liste ---------- d°
Celui de M.GINESTE Adrien sur la liste ---------- d°
Celui de Mme LE MANACH Marie Elisa sur la liste ---------- d°
Celui de M.PERLAUT Hector sur la liste ---------- d°
Celui de M.MALARME Bernard sur la liste ---------- d°
Celui de M.TAILLADE Robert sur la liste ---------- d°
Celui de M.PALLE Serge sur la liste ---------- d°
Celui de M.ASEGLIO Serge sur la liste ---------- d°
Celui de M.ALVERGNAT Jules sur la liste ---------- d°
Celui de M.NORMAND Emile sur la liste ---------- d°
Celui de LE BRIQUIR ROGER sue la liste ---------- d°
Celui de Mme.PAUPY Marcelle sur la liste ---------- d°
Celui de M.CARON Jean sur la liste ---------- d°
Celui de Mme.MAIGNANT Thérèse sur la liste ---------- d°
Celui de M.PERRIN Armand sur la liste ---------- d°
Celui de M.CALLOT Robert sur la liste ---------- d°

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 5 avril 1959 à 11 heures.

Et ont signé les membres suivants :

certifie

Le Maire d'Aubervilliers, soussigné que le compte rendu qui précède a été affiché conformément à la loi.

VILLE D'AUBERVILLIERS (Seine)

Conseil municipal, séance du 5 avril 1959: désignation des délégués au sein des commissions (registre des délibérations 1D60 p. 673-681)

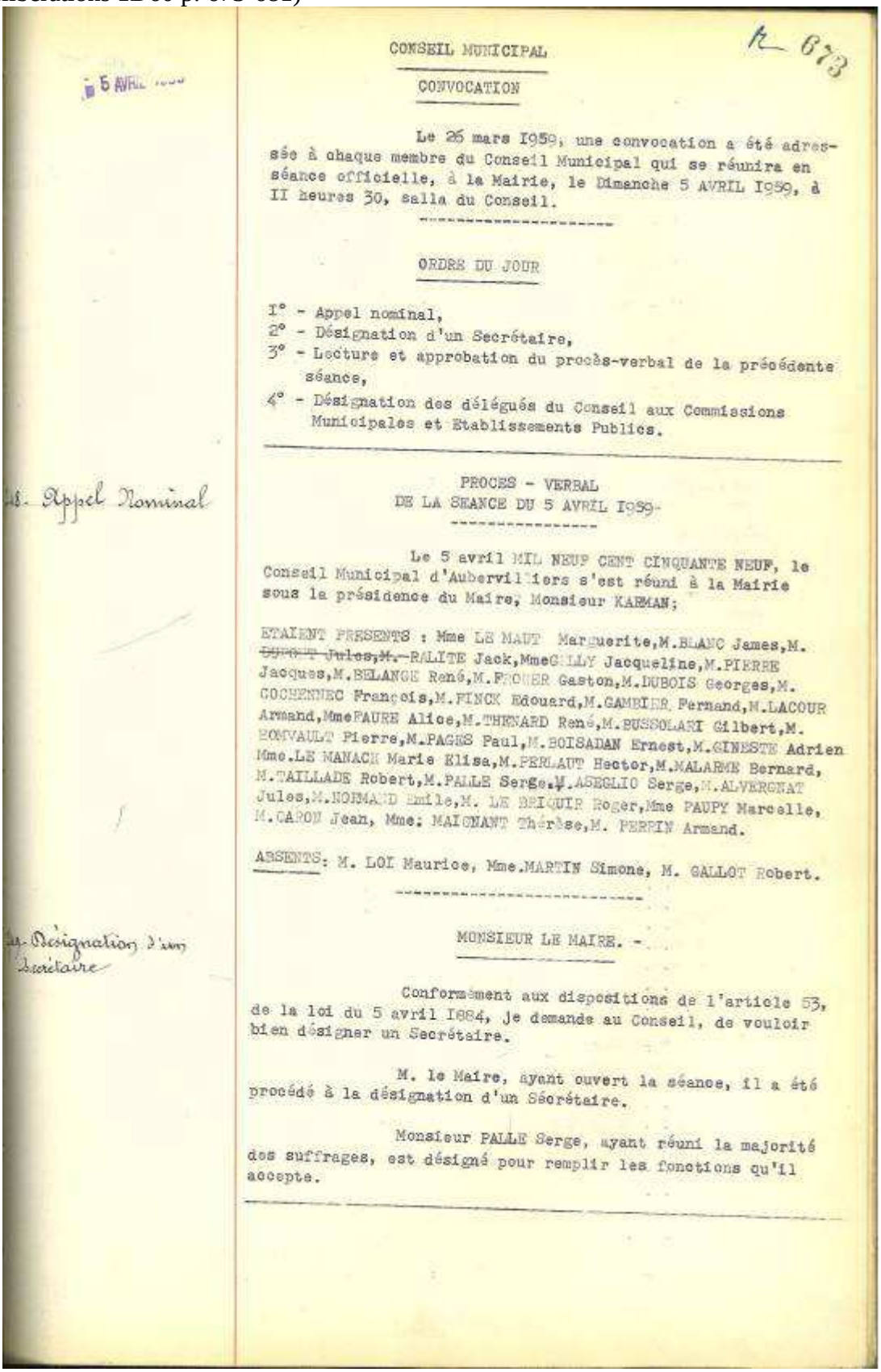

5 AVRIL

R 673

CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION

Le 26 mars 1959, une convocation a été adressée à chaque membre du Conseil Municipal qui se réunira en séance officielle, à la Mairie, le Dimanche 5 AVRIL 1959, à II heures 30, salla du Conseil.

ORDRE DU JOUR

1° - Appel nominal,
2° - Désignation d'un Secrétaire,
3° - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance,
4° - Désignation des délégués du Conseil aux Commissions Municipales et Etablissements Publics.

1. Appel Nominal

PROCES - VERBAL
DE LA SEANCE DU 5 AVRIL 1959-

Le 5 avril MIL NEUF CENT CINQUANTE NEUF, le Conseil Municipal d'Aubervilliers s'est réuni à la Mairie sous la présidence du Maire, Monsieur KARMAN;

ETAIENT PRESENTS : Mme LE MAUT Marguerite, M. BLANC James, M. ~~DUPUY Jules, M.~~ RALITE Jack, Mme GILLY Jacqueline, M. PIERRE Jacques, M. BELANGE René, M. PRONER Gaston, M. DUBOIS Georges, M. COCHENNEC François, M. FINCK Edouard, M. GAMBIER Fernand, M. LACOUR Armand, Mme PAURE Alice, M. THENARD René, M. BUSSOLARI Gilbert, M. BONVAULT Pierre, M. PAGES Paul, M. BOISADAN Ernest, M. GINESTE Adrien Mme. LE MANACH Marie Elisa, M. PERLAUT Hector, M. MALARME Bernard, M. TAILLADE Robert, M. PALLE Serge, M. ASEGLIO Serge, M. ALVERGNAT Jules, M. NORMAND Emile, M. LE BRIQUIR Roger, Mme PAUPY Marcelle, M. CARON Jean, Mme: MAIGNANT Thérèse, M. PERRIN Armand.

ABSENTS: M. LOI Maurice, Mme. MARTIN Simone, M. GALLOT Robert.

2. Désignation d'un Secrétaire

MONSIEUR LE MAIRE. -

Conformément aux dispositions de l'article 53, de la loi du 5 avril 1884, je demande au Conseil, de vouloir bien désigner un Secrétaire.

M. le Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé à la désignation d'un Secrétaire.

Monsieur PALLE Serge, ayant réuni la majorité des suffrages, est désigné pour remplir les fonctions qu'il accepte.

671

5 AVRIL 1959

750 - Désignation des Délégués du Conseil aux Commissions Municipales et Etablissements publics -

VU :
PARIS, le 17 juin 1959
Pour le Préfet de la Seine et par délégation,
Le Directeur des Affaires Départementales et Générales
Signé Cabonat

M. le Maire. - Le nouveau Conseil Municipal doit procéder à la désignation des Membres de cette Assemblée qui forment les différentes commissions :

1° - Commission des Finances : 7 membres

2° - Commission des travaux : 10 membres.

3° - Commission d'Urbanisme : 7 membres.

4° - Commission des Marchés : 7 membres.

5° - Commission des Fêtes : 9 membres.

6° - Commission d'Adjudiction : 3 titulaires
4 suppléants.

Je demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE DELIBERE :

Sont désignés pour faire partie des Commissions Municipales, les membres suivants :

1° - Commission des Finances :

Mme LE MAUT
M.J. DUPONT
MmeJ.GELLY
M.J. BLANC
M.J. RALITE
M.F. CAMBIER
M.R. BELANGE
M.G. BUSSOLARI

2° - Commission des travaux & Urbanisme :

M.J. DUPONT
M.J. BLANC
M.E. NORMAND
M.S. PALLE
M.G. DUBOIS
M.R. THENARD
M.P. HOMVAULT

3° - Commissions des Marchés :

M.R. BELANGE
M.F. COCHENNEC
M.H. PERLAUT
M.S. ASEGLIO
M.P. PAGES
M.J. ALVERGNAT
Mme M. PAUPY

4° - Commission des Fêtes :

5 AVRIL 1958

K 675

M.G. PROGER
M.R. GALLOT
M.H. PERLAUT
M.B. MALLARME
M.E. BOISADAN
M.P.HOMVAULT
M.A. GINESTE

5° - Commission d'Adjudication :

M.J. BLANC) Titulaires.
M.J. DUPONT)
Mme.M. LE MAUT)

M.J. RALITE)
[illegible])
Mme.J. GELLY) Suppléants.
M.P. GAMBIER)
M.G. PROGER)

M. le Maire. - Le Conseil Municipal élu le 8 MARS dernier et installé le 22 MARS, va être appelé à désigner parmi ses membres les administrateurs des Etablissements publics communaux et intercommunaux, ainsi que ses délégués aux diverses commissions communales ci-après énumérées.

Conformément à l'article 27 du Code Municipal il y a lieu pour la désignation de ces délégués, de recourir au vote à bulletin secret à la majorité absolue des voix, la majorité relative suffisant toutefois après deux tours de scrutin et l'élection étant acquise au plus âgé en cas d'égalité des suffrages.

1° - Désignation de 4 délégués à la Commission Administrative au Bureau d'Aide Sociale -

Ces membres peuvent d'ailleurs être choisis en dehors de l'Assemblée communale.

Les délégués du Conseil sortant sont :

- Mme LE MAUT Marguerite
- Dr PIEYRE Jacques
- M. REMY Fernand
- M. PROGER Gaston

2° - Désignation de I délégué à la Commission Administrative de l'Hospice -

Les délégués du Conseil sortant sont :

- M. DUPONT
- M. ALVERGNAT.

En application du décret n° 58-I.202 du II décembre I958, nous n'avons plus qu'un délégué à élire. Le Maire étant président de droit.

3° - Désignation des délégués à la Caisse des Ecoles -

Conformément à l'article 4 des statuts de la Caisse des Ecoles, le Comité d'Administration de cet établissement est ainsi composé :

678

- Le Maire président de droit
- L'Inspecteur primaire
- Un délégué cantonal
- 8 membres du Conseil Municipal nommés par cette assemblée.
- 22 membres élus par l'Assemblée générale.

Il y a lieu, pour le Conseil de désigner ces 8 délégués parmi ceux qui ne sont pas déjà élus au Comité en qualité de délégués de l'Assemblée Générale.

Je vous rappelle que ces 8 délégués sortant sont :
-M. KARMAN, président
- Mme LE MAUT
- M. LACOUR
- M. PIEYRE
- M. LEHNERT
- M. DUBOIS Georges
- M. DUPONT Jules
- M. LEJEUNE Michel

4° - Désignation des délégués à la Commission communale de statistique Agricole -

Conformément au décret du 27/8/1962. Il y a lieu de désigner I membre du Conseil pour faire partie de la Commission communale agricole.
Le délégué du Conseil sortant est : M.ALVERGNAT.

5° - Désignation des Membres du Conseil composant la Commission communale des Impôts directes -

En application de l'article I.650 du Code Général des Impôts, il appartient au Conseil de dresser une liste de présentation comprenant les noms de 24 contribuables parmi lesquels le Directeur des Contributions directes désignera les six commissaires titulaires (et leur 6 suppléants qui avec le Maire ou l'Adjoint délégué, composera la Commission communale des Impôts directes.
Les membres de cette Commission, encore habitants d'AUBERVILLIERS, élus par le Conseil sortant le 29 MAI 1953 sont les suivants :

(Voir liste ci-jointe)

6° - En application de l'article I44 du Code Municipal le Conseil désignera ses délégués aux Comités des syndicats des Eaux, du Gaz de l'Electricité, des Pompes Funèbres.
Les délégués du Conseil sortant sont les suivants

Syndicat des Eaux - Délégué titulaire M. DUBOIS Georges
" suppléant M. BELANGE René

Syndicat du Gaz - Délégué titulaire Mme FAURE
" suppléant M. BLANC

Syndicat Electricité - Délégué titulaire M. COCHENNEC François
" suppléant M. DUPONT Jules

Syndicat des Pompes Funèbres - Délégué titulaire Mme LE MAUT
" suppléant M. DUPONT Jules

5 AVRIL 1959

5 AVRIL 1958

R 677

7° - Désignation des délégués au Comité du Syndicat des Communes de la Seine pour le personnel -

Les délégués du Conseil sortant sont les suivants :

- M. BLANC James
- M. COCHENNEC François

8° - Désignation d'un délégué du Comité d'Inspection et d'Achat des livres de la bibliothèque municipale -

En application du décret du 6 JUIN 1912, il y a lieu de désigner I membre du Conseil pour la bibliothèque municipale.

9° - Désignation de 6 délégués au Conseil d'Administration de l'Office Public d'H.L.M.

En application des articles 164 et 165 du Code de l'Urbanisme et de l'habitation, il y a lieu de désigner 6 délégués pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Office Public d'H.L.M.

Les délégués du Conseil sortant sont les suivants:

- Mme FAURE
- M. BLANC
- M. DUPONT
- Mme LE MANACH
- M. DUBOIS Georges
- M. BUSSOLARI.

10° - Désignation de deux délégués au Conseil d'Administration de la Société d'H.B.M. d'AUBERVILLIERS - LA COURNEUVE.

Les délégués du Conseil sortant sont :

- M. FAURE
- M. DUPONT Jules

11° - Désignation de délégués au Conseil de discipline -

Les délégués du Conseil sortant sont :

- M. BLANC James, titulaire
- M. DUPONT Jules, suppléant

12° - Désignation de délégués au centre culturel intercommunal -

Les délégués du Conseil sortant sont :

- M. le Dr DIEYRE Jacques (titulaire)
- M. GAMBIER Fernand (suppléant)

13° - Désignation de délégués à la Commission locale professionnelle -

Les délégués du Conseil sortant sont :

- M. DUPONT Jules
- M. DUBOIS Georges,
- M. BUSSOLARI Gilbert

618

5 AVRIL 1959

-M. ALVERGNAT Jules
-M. BELANGE René
-M. BOISADAN Ernest

Je demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL

Oui l'exposé de M. le Maire,
Vu l'article 27 du Code Municipal
Vu la circulaire préfectorale en date du 16 mars 1959
Vu l'article 4 des statuts de la Caisse des Ecoles,
Vu la lettre préfectorale du 16 mars 1959, relative à l élection des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Office communal d'H.L.M.
En procédant au vote à bulletin secret,

A l'Unanimité

Au Ier tour de scrutin,

Sont désignés pour faire partie des Commissions des Etablissements et administrations publics, les Conseillers Municipaux ci-après :

1° - Commission Administrative d'Aide Sociale :

Mme LE MAUT Marguerite
T. MEIGNANT
M. J. ALVERGNAT
Mme Gilberte COCHENNEC, 114, rue du Pont Blanc

2° - Commission Administrative de l'Hospice :

M. J. DUPONT

3° - Commission Administrative de la Caisse des Ecoles :

M. A. KARMAN
Mme M. LE MAUT
J. GELLY
M. J. RALITE
M. LOI
G. DUBOIS
J. DUPONT
Mme S. MARTIN

4° - Délégué à la Commission Communale de statistique agricole

M. J. ALVERGNAT

5° - Commission Communale des Impôts Directs

M. A. KARMAN
Mme M. LE MAUT
M. J. DUPONT
J. BLANC
J. RALITE
Mme J. GELLY
M. G. BUSSOLARI
R. BELANGE

5 AVRIL 1933

h 679

M. R. GAMBIER
A. LACOUR
C. FRANCOIS
G. PROGER
Mme C. LESERMITE
M. E. FINCK
H. BATESTE
R. MAROT
J. PRIEUR
J. ROSENBACH
G. LESAGE
P. DE SOUZA
E. METIVIER
F. MARTIN
E. SARRO
J. DEMAISON

6° - Délégués aux Comités des Syndicats, des Eaux, du Gaz, de l'Electricité des Pompes Funèbres :

Syndicat des Eaux : titulaire M. DUBOIS Georges
suppléant M. BELANGE René

Syndicat du Gaz : Titulaire M. James BLANC
Suppléant Mme Alice FAURE

Syndicat Electricité : Titulaire M. GAMBIER Fernand
Suppléant M.DUPONT Jules

Syndicat des Pompes Funèbres : Titulaire : M. Jules DUPONT
Suppléant : Mme LE MAUT Marguerite

7° - Délégués au Comité des Communes de la Seine pour le personnel.

M. James BLANC
M. Jules DUPONT

8° - Délégué au Comité de l'Inspection et d'Achat des livres de la bibliothèque Municipale

M. Maurice LOI

9° - Délégués au Conseil d'Administration de l'Office d'H.L.M.

M. J. BLANC
G. DUBOIS
Mme E. LEMANACH
A. FAURE
M. S. PALLE
A. HUZARD

IO° - Délégués au Conseil d'Administration de la Société d'H.B.M. d'AUBERVILLIERS/ LA COURNEUVE

630

5 AVRIL 1958

M. François COCHENNEC
René THENARD

II° - Délégués au Conseil de discipline

M. James BLANC Titulaire
M. Jules DUPONT Suppléant

I2° - Délégués au Centre culturel Intercommunal

M. le Docteur PIEYRE Jacques Titulaire
LOI Maurice suppléant

I3° - Délégués à la Commission locale professionnelle

M. Fernand GAMBIER
Robert TAILLADE
Emile NORMAND
René THENARD
Edouard FINCK
Paul PAGES

Commission de l'enseignement :

M. J. PALITE
Mme M LE MAUT
M. M. LOI
Docteur LACOUR
M. R. LE BRIQUIR

Commission de la jeunesse :

MM. G. BUSSOLARI
E. BOISADAN
P. BONVAULT
R. TAILLADE
Docteur PIEYRE
S. ASEGLIO
A. PERRIN
J. CARON

Syndicat intercommunal pour le cimetière :

Titulaire : Mme LE MAUT
Suppléant M. J. BLANC

M. le Maire. - Le nouveau Conseil doit désigner des délégués pour faire partie de la Commission prévue par l'article Ier de la loi du 7 juillet I874 pour la révision annuelle des listes électorales.

I délégué à la Commission Administrative
Ancien délégué M. BOURGAIN

2 délégués à la Commission de jugement des réclamations

(Anciens délégués : Mrs-GAMBIER GINESTE.
Je demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

n° 681

5 AVRIL

LE CONSEIL

Oui l'exposé de M. le Maire,
Vu l'article 27 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale du 16 mars 1959,
En procédant au vote à bulletin secret,

A l'unanimité,

Au premier tour de scrutin,

Désigne pour faire partie de la Commission prévue par l'article 1er de la loi du 7 juillet 1874, pour révision annuelle des listes électorales.

Primo : Délégué à la Commission Administrative (Révision des listes Electorales)

M. James BLANC

Secondo : Délégués à la Commission de jugement des réclamations

M. Fernand GAMBIER
Adrien CINESTE

---

151 - Subvention en faveur des sinistrés de Madagascar -

VU :
PARIS, le 18 Avril 1959

Pour le Préfet de la Seine et par délégation,
Directeur des Affaires Départementales et Générales

Fonds devant être versés à M. le Receveur Général de la Seine, Comité départemental 940-03.

- LE CONSEIL -

Oui l'exposé de M. le Maire,
Sur avis favorable de la Commission des Finances,
Vu le budget communal,

A l'unanimité,

DELIBERE :

Décide d'allouer une subvention de 300.000 francs en faveur des sinistrés de MADAGASCAR.

Cette dépense sera imputée sur le crédit qui sera inscrit au budget de l'exercice en cours, au Chap. XXX, sous la rubrique " Secours aux sinistrés de Madagascar."

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée le 5 avril mil neuf cent cinquante neuf, à onze heures quarante cinq minutes.

Et ont signé les membres présents :

[signatures]